



AVIS DU MAIRE

Mairie de Larche

Département de la Corrèze
Arrondissement de Brive-la-Gaillarde

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés qu'une réunion du Conseil municipal aura lieu :

Le 02 novembre 2026 à 20 h00
à la Mairie de Larche, Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour du conseil municipal sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Objets de la séance :

OBJET 1	2026- 083	Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2026
OBJET 2	2026-084	Avis sur le projet de statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
OBJET 3	2026-085	Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des personnes handicapées de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive – Désignation des représentants
OBJET 4	2026-086	Motion de soutien à la scierie de Saillac
OBJET 5	2026-087	Transfert de la compétence Eclairage public à la FDEE 19
OBJET 6	2026-088	Partenariat avec la Ligue de l'Enseignement 19 dans le cadre de l'action Lire et Faire Lire dispensée au sein de l'école
OBJET 7	2026-089	Adoption des tarifs des services municipaux applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2027
OBJET 8	2026-090	Aménagement du stade de football – Attribution des marchés de travaux

- Informations et questions diverses

Larche, le 29 octobre 2026
Le Maire
Bernard LAROCHE